

La VIGNE s'installe en le début d'une belle



Le réchauffement climatique permettra-t-il d'élargir la palette des productions bretonnes ? Ici et là, la vigne fait son apparition : quelques pieds dans un cadre associatif, 4,5 ha à Theix Noyal pour un jeune couple, un projet conséquent à Belle-Ile... À Plouédern (29), Laurent Fortin vient de planter 400 pieds et se donne quelques années pour voir le résultat, avant de passer à la vitesse supérieure.



Début août, les grappes sont déjà bien formées.

À la tête de Fertileo, une entreprise spécialisée dans les engrais organiques, Laurent Fortin croise beaucoup de clients viticulteurs. Et c'est ainsi que, peu à peu, est née l'idée de planter sa propre vigne. Agriculteur double-actif depuis deux ans, il a commencé par reprendre une partie de l'exploitation de ses beaux-parents, à Plouédern (29), pour y élever des chevaux. Puis, quelques parcelles supplémentaires, appartenant à son oncle, ont porté la surface à une vingtaine d'hectares, qu'il est en train de convertir à l'agriculture biologique.

Une variété résistante

Mais cultiver de la vigne en Finistère Nord n'est pas sans risques... *"Je me suis rendu au salon viticole Sitevi, à Montpellier, et j'ai rencontré des pépiniéristes qui m'ont parlé de Floréal"*, se souvient Laurent

Fortin. Créée par l'Inra, cette variété est connue pour sa résistance polygénique au mildiou et à l'oïdium et une résistance partielle au black rot. Une variété si prometteuse qu'il ne faut pas moins de trois ans de délai d'attente avant d'être livré ! *"J'ai été recontacté au printemps 2020 : le premier confinement a bloqué beaucoup de projets. Et j'ai pu bénéficier de 400 pieds, que j'ai plantés sur 1 000 m² en mai dernier"*. Ils lui permettront, à terme, de produire un vin blanc sec *"expressif, frais, aromatique, avec des notes de fruits exotiques et de buis"*.

4 à 5 ans avant d'aller plus loin

Pour l'aider dans son nouveau métier, Laurent peut compter sur l'appui de sa sœur, viticultrice en Charente, et d'un conseiller, dans le Lot-et-Garonne. *"Dès que j'ai une question, je les appelle"*. Un peu plus d'un an après plantation, la vigne se porte bien. *"Il y a très peu de maladies, pas besoin de traitements phytos ni de cuivre"*. Mais il est encore

Le palissage a commencé. L'an prochain, un dernier fil sera tiré entre les poteaux.

Bretagne, aventure ?

trop tôt pour se faire une idée exacte sur la vigne. "On pourra vendanger à quelle date ? Pour quel rendement ? Pour quelle qualité de raisin et de vin ? Ici, on n'a aucune référence. Et, contrairement aux autres zones de production, la vigne est confrontée aux limaces, aux escargots..."

Il se donne donc 4 à 5 ans "pour en savoir plus" avant d'enclencher la seconde partie de son projet. "Si tout se passe bien, si la qualité est au rendez-vous, j'aimerais planter 6 ha de vigne. Et transformer l'un des bâtiments d'exploitation en chai".

Sensible au vent

Pour le moment, l'heure est au suivi attentif de la jeunes vigne, implantée sur une parcelle enherbée, exposée au sud. "Elle n'aime pas la concurrence avec les adventices", souligne Laurent qui tond régulièrement entre les rangs et passe le roto-fil sur le rang, où il dispose aussi de la paille ou les tontes d'herbe. "À terme, il faudra que je m'équipe pour mécaniser l'entretien".

Les premières années, les grosses grappes sont enlevées dès leur formation, afin que la plante privilégie le bois. "La taille a lieu en février, afin de garder trois branches, ajoute l'agriculteur, qui a commencé à palisser sa vigne. "Finalement, elle se gère un peu comme les tomates : il faut enlever les gourmands". En Bretagne, il faut aussi prendre soin de bien l'attacher. "Un coup de vent et on retrouve les branches entre les rangs".

Passionné, Laurent y consacre pour l'instant pas mal de temps. "J'y passe 30 minutes, tous les soirs, en rentrant du boulot". Mais si son projet va à son terme, ce sont deux personnes à plein temps que requerront alors ses 6 ha de vigne.

Chantal Pape

Plantée l'an passé, la vigne a déjà été taillée une première fois.



Laurent Fortin vient de planter 1 000 m² de vigne à Plouédern.



Pied de vigne de l'année.

Des viticulteurs bretons regroupés en association

L'ARVB, l'association pour la reconnaissance des vins de Bretagne, compte déjà une centaine d'adhérents, qu'ils soient viticulteurs, porteurs de projets ou sympathisants. Elle a été créée en 2005, alors que les producteurs étaient hors-la-loi : le droit de planter la vigne n'existe que dans des départements reconnus viticoles, une zonage dont ne fait pas partie la Bretagne, d'où les derniers vignobles "professionnels" ont disparu au début des années 60.

Réchauffement climatique et recherche variétale ont redistribué les cartes, autorisant aujourd'hui à cultiver la vigne dans notre région. Un projet qui séduit de plus en plus : fin 2020, la Bretagne comptait 18 vignes associatives en production et 4 en projet, 41 vignes privées et 15 projets. Les vignes professionnelles, les seules à avoir le droit de commercialiser leur production, sont désormais 9. Mais les 33 projets en cours vont porter leur surface de 100 à 200 ha d'ici peu. À quand une appellation bretonne ?

➔ Renseignements sur vigneronsbretons.bzh